

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE



Institut de formation permanente pour les Classes moyennes
et les petites et moyennes entreprises

IFPME

FOCLAM

CERTIFICAT DE GESTION

Vu le décret du 3 juillet 1991 relatif à la Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises;

Vu l'arrêté de l'Exécutif du 24 octobre 1991 relatif à l'évaluation continue et aux examens;

L'Institut de formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises

certifie que M. LECOMTE.....GERALD.....

né(e) à TOURNAI....., le 24 NOVEMBRE 1974.....

a satisfait à l'évaluation des connaissances de gestion de la première année de formation de chef d'entreprise, session 19.95

Le présent titre a valeur de certificat de capacité commerciale tel que mentionné à l'article 6. a 3° de la loi du 15 décembre 1970 sur l'exercice des activités professionnelles dans les Petites et Moyennes Entreprises du Commerce et de l'Artisanat.

Le porteur,

*Au nom de l'Institut de formation permanente
pour les Classes moyennes et les petites
et moyennes entreprises,*

L'Administratrice générale

F. DEVILLE

*Au nom du Gouvernement,
Le Directeur du Centre,*

Ph. Breyne
Directeur